

Eurolink Age : un exemple de lobbying européen

Christine Marking

Directrice d'Eurolink Age.

Eurolink Age/De quoi s'agit-il ?

Créée en 1981, Eurolink Age est un réseau sans but lucratif d'organisations et de personnes dont la mission est de promouvoir de bonnes politiques et pratiques en matière de vieillesse dans l'intérêt des personnes âgées vivant dans l'Union européenne. Nous avons des membres dans tous les États membres et notre ambition est de représenter tous les domaines de la politique de la vieillesse et tous les intérêts des personnes âgées : organisations de personnes âgées, organismes d'aide sociale, gérontologues, responsables politiques, etc.

Nos activités peuvent être réparties en quatre grands axes ("les quatre I") :

- Influence
- Information
- Innovation
- Intergroupe

L'une de nos principales activités consiste à *influencer* la politique. Notre but est d'influencer les politiques communautaires de manière à ce qu'elles reflètent adéquatement les intérêts des personnes âgées. À cet égard, nous attendons de l'UE qu'elle développe des politiques spécifiquement axées sur les personnes âgées et qu'elle intègre les notions de vieillissement et de personne âgée dans toutes les autres politiques communautaires. Notre action d'influence vise bien sûr aussi le développement de politiques : à cet effet, nous organisons des séminaires afin de formuler des recommandations politiques concrètes. Nous élaborons également des rapports sur les documents publiés dans ce domaine par l'UE, en y exposant nos points de vue et recommandations spécifiques.

Pour pouvoir exercer efficacement une influence, il est nécessaire de disposer d'informations. Nous rassemblons et fournissons donc des *informations* sur tous les développements européens ayant un lien avec les personnes âgées. Cette information sert pour nos besoins internes mais aussi à l'extérieur (principalement pour nos membres) et sont diffusées principalement par le biais de notre Bulletin.

En matière d'*innovation*, nos activités consistent à gérer deux réseaux de projets :

ActiVAge - un réseau pour la promotion des ressources positives des personnes âgées -
et Ageing Well - un réseau pour la promotion d'un vieillissement sain.

La quatrième activité importante d'Eurolink Age consiste à assurer le secrétariat de l'intergroupe "vieillissement" du Parlement européen. Cet intergroupe fondé en 1984 est aujourd'hui soutenu par plus de 100 députés européens issus de toutes les familles politiques parlementaires.

Objectifs de l'intergroupe :

- offrir un forum de discussion et d'action concertée aux parlementaires européens spécifiquement concernés par les questions européennes relatives aux personnes

âgées (par ex. les soins aux personnes âgées, la discrimination au travail à l'encontre des personnes âgées, la santé des personnes âgées)

- donner régulièrement aux parlementaires européens l'opportunité d'échanger leurs points de vue sur la politique européenne relative aux personnes âgées avec des représentants d'autres institutions (Commission européenne, Conseil) ainsi qu'avec d'autres ONG européennes et organes intéressés.
- promouvoir dans les programmes et politiques communautaires les intérêts des citoyens européens âgés.

L'intergroupe "vieillesse" se réunit 4 à 5 fois par an durant les sessions plénières du Parlement à Strasbourg, toujours en présence de fonctionnaires de la Commission européenne en fonction au sein de l'unité compétente de la DG V.

Nous essayons d'établir des relations avec d'autres organisations actives dans le secteur des personnes âgées mais aussi dans les domaines de la politique sociale en général : handicapés, droits des femmes, immigration, chômage, pauvreté...

Qu'attendons-nous de la politique européenne ?

Deux choses

- Des initiatives **spécifiques** pour les personnes âgées
 - * Premier programme d'action - échange d'informations
 - * Seniors' Pass (étude pilote en cours et analyse des résultats par l'ACE)
- Année européenne des personnes âgées (1993)

Mais plus important encore :

- **Le mainstreaming** : il est naturellement capital que les personnes âgées soient prises en considération dans toutes les politiques et initiatives.

Contexte

Le vieillissement des populations est une réalité. L'Europe est le continent "le plus âgé" du monde. L'importance de ce phénomène est de plus en plus reconnue. Les causes de cette évolution démographique sont bien établies avec, d'une part, l'allongement de l'espérance de vie en raison de l'amélioration des conditions de vie, des progrès de la médecine et des développements scientifiques et, d'autre part, la baisse considérable des taux de natalité. Voici quelques statistiques qui illustrent bien la situation actuelle:

- 20 % de la population actuelle a plus de 60 ans tandis que les plus de 50 ans représentent 30 %
Ce pourcentage est en hausse : en 2010, nous aurons 25% de personnes âgées de plus de 60 ans et une hausse encore plus forte du nombre de personnes de plus de 80 ans.
- Le rapport travailleurs/retraités est actuellement de 5 pour 1. En 2040, il sera de 1 pour 3. Ce rapport de dépendance est très important eu égard au maintien des niveaux actuels de protection sociale (pensions,...)

Les chiffres ci-dessus montrent clairement que ce processus de vieillissement est porteur de plusieurs défis majeurs dont :

- Le vieillissement du marché du travail

L'Europe va avoir besoin de ses travailleurs âgés. Après une tendance générale à la réduction de la durée de vie professionnelle active, on assiste aujourd'hui dans plusieurs pays à des discussions sur des mesures visant à instaurer le principe de retraite modulée, à accroître les possibilités de travail à temps partiel et à aménager des opportunités et un accès à la formation. En fait, toutes ces mesures ont pour but de permettre aux individus de prolonger leur vie professionnelle active.

- Le financement de la sécurité sociale

Une large part du financement de la sécurité sociale est assurée par la population active. Avec la modification du rapport de dépendance, il va falloir trouver d'autres moyens de financement. Dans ce contexte, il est souvent fait mention de la notion de solidarité entre les générations.

- Les soins aux personnes âgées

Le nombre de personnes âgées nécessitant des soins - c'est-à-dire les personnes très âgées - est en hausse. Le financement et l'organisation de ces soins pour cette catégorie de population croissante doivent être revus. C'est cette image négative qui est souvent évoquée dans l'expression désamorcer la bombe démographique (la bombe D).

Cependant, il conviendrait de revoir un peu cette image qui est trop simpliste et trop négative. S'il est vrai que les gens vivent généralement de plus en plus vieux, il est tout aussi vrai que la majorité de ces personnes âgées sont en bonne santé, indépendantes et actives et qu'elles participent de plusieurs manières à la vie sociale. Viennent s'ajouter à cela les progrès médicaux et technologiques, de sorte qu'il faut être prudent lorsqu'on aborde la question des projections et des préjugés.

Les personnes âgées d'aujourd'hui bénéficient dans l'ensemble d'une meilleure éducation que les générations précédentes, veulent jouer et jouent un rôle plus actif dans la société. La retraite n'est plus considérée comme une période passive mais davantage comme une période offrant des possibilités d'épanouissement personnel et d'activités. En outre, les personnes âgées apportent une contribution active à la société. Pensons par exemple au rôle des grands-parents qui assurent la garde de leurs petits-enfants pour permettre aux parents d'aller travailler. Ou encore au nombre considérable de seniors volontaires consacrant leur temps à divers projets. Ou encore, autre exemple très important, aux personnes âgées qui prennent soin de leurs parents très âgés (une statistique intéressante à ce sujet: 75 % de ce que l'on appelle les soignants non titulaires appartiennent eux-mêmes à la catégorie des plus de 55 ans).

Enfin, dernier point mais non le moindre, le fait que les gens vivent de plus en plus vieux et mènent une vie active et saine est un succès, un élément positif !

En conclusion :

Le nombre d'initiatives politiques actuelles concernant les personnes âgées rendent indispensable, pour les personnes âgées et leurs organisations, la mise en œuvre de l'Agenda de politique sociale récemment adopté, des programmes de lutte contre l'exclusion et la discrimination, des lignes directrices en matière d'emploi, ... La voix des personnes âgées doit être entendue mais espérons qu'elle le sera d'une façon plus harmonisée à l'avenir lorsque le projet de "plate-forme européenne des personnes âgées" (AGE) sera devenu réalité.